



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

carrière

Question écrite n° 75952

## Texte de la question

Mme Edith Gueugneau attire l'attention de Mme la ministre de la décentralisation et de la fonction publique sur le déroulement des carrières des agents de la fonction publique hospitalière, pour les postes paramédicaux, particulièrement pour les catégories des techniciens de laboratoire et manipulateurs en radiologie. En effet, il semble, au regard d'un exemple très précis, qu'un fonctionnaire a été bloqué pendant quatorze années de service au même échelon, avant de pouvoir accéder au grade supérieur, en raison de quotas instaurés pour certaines catégories. Actuellement, d'autres fonctionnaires se trouvent dans des situations équivalentes. C'est pourquoi elle lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'elle entend prendre afin d'améliorer les règles d'avancement des agents de la fonction publique hospitalière et les mécanismes qu'elle entend proposer afin de corriger les dysfonctionnements constatés actuellement.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Edith Gueugneau](#)

**Circonscription :** Saône-et-Loire (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75952

**Rubrique :** Fonction publique hospitalière

**Ministère interrogé :** Décentralisation et fonction publique

**Ministère attributaire :** Action et comptes publics

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [17 mars 2015](#), page 1867

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)